

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 60124

Numéro SIREN : 424 442 762

Nom ou dénomination : BORALEX

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 3534

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

[] par son représentant légal (Qualité et identité)

[] par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: MAGRIN

prénom: Benoît

adresse ou dénomination: Boralex SAS

adresse du siège: 71. Rue Jean Jaurès 62575 Blendecques

numéro unique d'identification- (Siren): 424 442 762

Signature



Plaquette annuelle

SAS BORALEX

Exercice clos le 31/12/2018

SAS BORALEX

au capital de 114 486 020 €
71, rue Jean Jaurès
62575 BLENDÉCQUES

Exercice clos le 31/12/2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
5 rue Cassini
62575 BLENDÉCQUES

SOMMAIRE

1. Comptes annuels

Rapport d'Expert-Comptable	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Soldes intermédiaires de gestion	12
Annexe	13

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	39
Compte de résultat détaillé	44

3. Liasse fiscale 48

Rapport d'Expert-Comptable

RAPPORT D'EXPERT-COMPTABLE

SAS BORALEX

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Dans le cadre de la mission de compilation des comptes annuels de SAS BORALEX pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de Compilation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

	Montants en euros
Total bilan	364 680 808
Chiffre d'affaires	10 035 983
Résultat net comptable (Perte)	-13 662 920

Les travaux que nous avons mis en œuvre ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation ; en conséquence nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes qui sont joints.

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à Blendecques
Le 27/06/2019

Jérôme LESAGE
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	42 543		42 543	
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 040		5 040	5 040
Fonds commercial (1)	681 864	162 890	518 974	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	526 488	75 104	451 384	479 013
Constructions	2 453 349	861 141	1 592 208	1 468 343
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 990 039	952 802	1 037 237	288 563
Autres immobilisations corporelles	574 984	506 344	68 640	54 906
Immobilisations corporelles en cours	2 006 764		2 006 764	159 767
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	148 727 493	5 500 000	143 227 493	86 228 298
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 438 084		7 438 084	17 181
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	164 446 648	8 058 281	156 388 367	88 701 111
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 061 837		1 061 837	85 910
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 538 685		1 538 685	1 340 695
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 320 916		1 320 916	11 364 623
Autres créances	201 556 398	1 533 799	200 022 599	91 581 626
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 840		3 840	3 840
Disponibilités	3 637 755		3 637 755	23 984
Charges constatées d'avance (3)	706 809		706 809	338 667
TOTAL ACTIF CIRCULANT	209 826 240	1 533 799	208 292 441	104 739 347
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	374 272 888	9 592 080	364 680 808	193 440 457
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			198 175 099	88 296 233

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	114 486 020	7 486 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 684 000	18 684 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	122 310	122 310
Réserves statutaires ou contractuelles	14 153	14 153
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-19 412 193	-9 251 374
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 662 920	-10 160 819
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 231 370	6 894 270
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	337 397	
Provisions pour charges	894 976	557 185
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 232 373	557 185
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 750 374	57 712 495
Emprunts et dettes financières diverses (3)	211 896 418	117 488 131
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 510 811	7 983 264
Dettes fiscales et sociales	3 059 462	2 805 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	263 217 064	185 989 002
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	364 680 808	193 440 457
(1) Dont à plus d'un an (a)	213 090 915	128 959 061
(1) Dont à moins d'un an (a)	50 126 150	57 029 941
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	10 035 983		10 035 983	4 426 602
Chiffre d'affaires net	10 035 983		10 035 983	4 426 602
Production stockée				
Production immobilisée				239 034
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 175 539	1 812 749
Autres produits			7 827	430
Total produits d'exploitation (I)			16 219 349	6 478 815
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			198 262	12 121
Variations de stock			-975 926	
Autres achats et charges externes (a)			23 530 069	8 076 098
Impôts, taxes et versements assimilés			283 245	185 335
Salaires et traitements			7 050 631	3 668 032
Charges sociales			3 063 807	1 700 275
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			448 437	245 568
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			431 904	172 282
Autres charges			308 660	405 403
Total charges d'exploitation (II)			34 339 087	14 465 113
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-18 119 738	-7 986 297
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			13 494 422	4 785 800
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				97 212
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			13 494 422	4 883 012
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				5 000 000
Intérêts et charges assimilées (4)			11 638 511	4 396 140
Différences négatives de change			16 955	1 802
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 655 465	9 397 942
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 838 956	-4 514 930
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-16 280 782	-12 501 227

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	217 804	22 429
Sur opérations en capital	44 898 371	16 376 446
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	45 116 175	16 398 874
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 270	1 873
Sur opérations en capital	43 610 164	16 376 446
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 533 799	
Total charges exceptionnelles (VIII)	45 162 233	16 378 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-46 058	20 556
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 663 920	-2 319 853
Total des produits (I+III+V+VII)	74 829 946	27 760 702
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 492 866	37 921 520
BENEFICE OU PERTE	-13 662 920	-10 160 819
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	61 717	49 814
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 445 100	985 800
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 750 269	2 047 926

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	10 035 983	100,00	4 426 602	94,88	5 609 381	126,72
Production immobilisée			239 034	5,12	-239 034	-100,00
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	10 035 983	100,00	4 665 636	100,00	5 370 347	115,10
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	10 035 983	100,00	4 665 636	100,00	5 370 347	115,10
Achats de matières premières et approv.	198 262	1,98	12 121	0,26	186 141	NS
Variation de stocks	-975 926	-9,72			-975 926	
Sous-traitance directe	1 081 930	10,78	1 934 150	41,46	-852 220	-44,06
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	9 731 717	96,97	2 719 365	58,28	7 012 351	257,87
MARGE BRUTE GLOBALE	9 731 717	96,97	2 719 365	58,28	7 012 351	257,87
Autres achats et charges externes	22 448 138	223,68	6 141 948	131,64	16 306 190	265,49
VALEUR AJOUTEE	-12 716 422	-126,71	-3 422 582	-73,36	-9 293 839	271,54
Impôts, taxes et verst assimilés	283 245	2,82	185 335	3,97	97 910	52,83
Charges de personnel	10 114 437	100,78	5 368 307	115,06	4 746 131	88,41
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-23 114 104	-230,31	-8 976 224	-192,39	-14 137 880	157,50
Reprises s/ charges et Transferts	6 175 539	61,53	1 812 749	38,85	4 362 790	240,67
Autres produits	7 827	0,08	430	0,01	7 397	NS
Dot. amortissements et provisions	880 341	8,77	417 850	8,96	462 491	110,68
Autres charges	308 660	3,08	405 403	8,69	-96 743	-23,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 119 738	-180,55	-7 986 297	-171,17	-10 133 441	126,89
Produits financiers	13 494 422	134,46	4 883 012	104,66	8 611 409	176,35
Charges financières	11 655 465	116,14	9 397 942	201,43	2 257 524	24,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-16 280 782	-162,22	-12 501 227	-267,94	-3 779 555	30,23
Produits exceptionnels	45 116 175	449,54	16 398 874	351,48	28 717 301	175,12
Charges exceptionnelles	45 162 233	450,00	16 378 319	351,04	28 783 914	175,74
Résultat exceptionnel	-46 058	-0,46	20 556	0,44	-66 613	-324,06
Impôts sur les bénéfices	-2 663 920	-26,54	-2 319 853	-49,72	-344 067	14,83
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 662 920	-136,14	-10 160 819	-217,78	-3 502 101	34,47

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

1°/ Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 juin 2018, le capital social a été augmenté par apport en numéraire d'une somme de 67.000.004 €, et par création de 7.052.632 actions nouvelles d'une valeur nominale de 9,50 € chacune, intégralement libérées et souscrites en totalité par BORALEX EUROPE SARL.

2°/ Réalisation définitive, le 22 août 2018, de la fusion (simplifiée) par absorption de la société BORALEX GESTION par la société BORALEX, sans augmentation du capital de la SAS BORALEX.

3°/ Réalisation définitive, le 1er septembre 2018, de la fusion (simplifiée) par absorption de la société BORALEX Opérations et Développement par la société BORALEX, sans augmentation du capital de la SAS BORALEX.

4°/ Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 12 décembre 2018, le capital social a été augmenté par apport en numéraire d'une somme de 40.000.016 €, par création de 4.210.528 actions nouvelles d'une valeur nominale de 9,50 € chacune, intégralement libérées et souscrites en totalité par BORALEX EUROPE SARL.

Prises de participations en 2018 :

-La société BORALEX SAUMERVILLE a été constituée le 06/07/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 parts d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-La société BORALEX Damery SCI a été constituée le 02/07/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 50 parts de 17 euros, soit 50 % des titres composant le capital social.

-L'EURL BORALEX BONNECOURT-CHAUFFOURT a été constituée le 23/10/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 parts d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-L'EURL BORALEX FORET DE BAUZON a été constituée le 23/10/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 parts d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-La SAS BORALEX EXPLOITATION a été constituée le 28/12/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 actions d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-SAS BORALEX OPERATIONS ET MAINTENANCE a été constituée le 28/12/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 1 action d'un euro composant l'intégralité du capital social.

-Rachat, le 20/06/2018, de l'intégralité des 165.896 actions de 1 € chacune composant le capital de la SAS BORALEX ENERGY INVESTMENT (KALLISTA avant changement de dénomination sociale).

BORALEX a cédé l'intégralité des titres qu'elle détenait dans les entités suivantes :

-La société BORALEX CHAM LONGE le 03/10/2018.

-La société BORALEX LE PELON SAS le 31/01/2018.

-La société LES VENTS DU CATESIS le 03/10/2018.

-La société LES VENTS DU SUD ARTOIS le 31/01/2018.

-La société BORALEX LES COTEAUX DU BLAISERON SAS le 31/01/2018.

-Le groupement forestier des bois de l'avenir

Autres éléments significatifs

la SAS BORALEX est détenue à hauteur de 100 % par la société BORALEX EUROPE sise au Luxembourg. Au 31 décembre 2018, la société BORALEX S.A.S. était filiale de la société Boralex Europe dont la participation s'élevait à 100 % du capital. La société Boralex Europe SARL (39 Avenue J.F. Kennedy – L-1855 Luxembourg) est elle-même filiale de Boralex Inc qui détient 100% des parts qui est la société mère du périmètre de consolidation.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BORALEX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 364 680 808 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 662 920 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Fonds commercial :

Le fonds commercial issu de la fusion avec BOD est amorti sur une durée de 15 ans

* Terrains et aménagements : 20 ans

* Constructions : 10 à 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 5 ans

* Matériel informatique : 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		42 543		42 543
- Fonds commercial		681 863		681 864
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 040			5 040
Immobilisations incorporelles	5 040	724 406		729 447
- Terrains	526 488			526 488
- Constructions sur sol propre	1 756 421			1 756 421
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	360 782	336 147		696 928
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	769 604	1 220 435		1 990 039
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	26 771			26 771
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	429 431	118 782		548 213
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	159 767	1 846 997		2 006 764
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 029 263	3 522 361		7 551 624
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	91 728 298	100 609 358	43 610 164	148 727 493
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 181	7 420 904		7 438 084
Immobilisations financières	91 745 479	108 030 262	43 610 164	156 165 577
ACTIF IMMOBILISE	95 779 782	112 277 029	43 610 164	164 446 648

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 191 853	107 938 260	110 130 114
Apports	724 406	1 330 508	92 002	2 146 916
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	724 406	3 522 361	108 030 262	112 277 030
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			43 610 164	43 610 164
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			43 610 164	43 610 164

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	681 863
Total	681 864

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 1 846 997 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Suite à la fusion avec Boralex Opérations et développement SAS, un mali de fusion de 8 023 539 € a été dégagé. Ce mali a ensuite été affecté de la manière suivante :

-en mali technique pour 6 169 092 € comptabilisé en autres mobilisations financières. L' actif sous-jacent est constitué par les titres de Boralex Plateau de Savernant

-le reliquat du mali de 1 854 447 € a été comptabilisé en autres charges financières et a fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Un test de dépréciation est réalisé annuellement sur le mali technique

-Si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée.

-Si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable :

- soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,

- soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU BORALEX PLATEAU DE SA	37	922	100,00	37	37	3 721		2 930	-246	
SAS BORALEX AVIGNONET SAS	40	349	100,00	2 644	2 644	18		719	166	2 007
SAS BORALEX EXPLOITATION	5		100,00	5	5					
SAS BORALEX OPERATIONS ET			100,00							
SASU BORALEX SAINT GEORGES	1 118	249	100,00	1 080	1 080			988	-84	
SARL BORALEX HELFAUT	5		100,00	5	5					
SASU LES VENTS DU CAMBRESIS	250	-660	100,00	98	98	3 367			-178	
SARL BORALEX VENTS DE HAUT	5	-1	100,00	5	5				-1	
SASU LES VENTS DU SUD CAMB	9	-740	100,00	145	145	748			-91	
SAS BORALEX BLENDÉCQUES SA	1 250	1 817	100,00	1 586	1 586	4 390		11 109	614	1 000
SARL VENTS DE LA PLAINE PICA	5	-1	100,00	5	5				-1	
SARL BORALEX MERCOEUR II	5	-1	100,00	5	5				-1	
SASU FERME EOLIENNE TOUVEN		98	100,00	3 072	3 072	1 913		2 397	-463	
SARL BORALEX FONTAINE LES B	5	-1	100,00	5	5				-1	
SAS BORALEX MENETREOLS SAS	4 901	524	100,00	4 847	4 847	797		4 257	-360	
BORALEX SCOTLAND LP			100,00	17 200	12 200					
SARL BORALEX MASSIF DU DEVE	5	-1	100,00	5	5				-1	
SASU ECOTERA	37	25 163	100,00	19 888	19 888	4 541			25 159	4 451
SAS BORALEX MASSIF CENTRAL	37	22 663	100,00	735	735	25 772		23 190	6 604	
SAS BORALEX SOLAIRE LES CIG	37	-573	100,00	37	37	3 223		1 205	-443	
SASU LES VENTS DE PICARDIE	250	-487	100,00	193	193	250			-29	
SASU BORALEX PREVERANGES	37	-17	100,00	37	37	19			-9	
SAS BORALEX CHEPY SAS	37	823	85,00	500	500			531	212	
SARL BORALEX FEBVIN PALFART	5	-1	100,00	5	5				-1	
SARL BORALEX SAUMERVILLE	5	-3	100,00	5	5	3			-3	
SARL BORALEX CAUMONT CHERI	5	-15	100,00	5	5	316			-15	
SARL BORALEX PEYROLLES EN P	5	-1	100,00	5	5				-1	
SAS BORALEX STE CHRISTINE	10	-3 008	100,00	11 536	11 536	43 793			-2 854	
SAS BORALEX AVIGNONET II SAS	37	1 713	100,00	37	37	876		868	643	
SARL BORALEX CRUIS SOLAIRE	5	-7	100,00	5	5	7			-7	
SAS BORALEX NIBAS SAS	37	2 914	100,00	973	973			1 299	538	
SASU LES VENTS DE SANTERRE	250	-1 366	100,00	2 907	2 907	1 378			-631	
BORALEX BONNECOURT	5		100,00	5	5					
BORALEX FORÊT BAUZON	5		100,00	5	5					
BORALEX ENERGY INVESTMENT	166	20 341	100,00	76 026	76 026			1 179	-957	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										

Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
SCI BORALEX DAMERY	2	-3	50,00	1	1	94			-3	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	71 975	90 915		162 890
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	71 975	90 915		162 890
- Terrains	47 475	27 629		75 104
- Constructions sur sol propre	518 069	16 890		534 959
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	192 179	134 004		326 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	776 167	176 635		952 802
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	26 771			26 771
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	477 208	2 365		479 573
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 037 869	357 522		2 395 391
ACTIF IMMOBILISE	2 109 844	448 437		2 558 281

Suite à la fusion avec Boralex Opérations et Développement, les amortissements antérieurs ont été apportés pour un montant de 531 173 €

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 211 022 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 438 084		7 438 084
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 320 916	1 320 916	
Autres	201 556 398	3 381 299	198 175 099
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	706 809	706 809	
Total	211 022 208	5 409 025	205 613 183
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 169 163
Fournisseurs - rrr à obtenir	60 946
Total	1 230 110

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 500 000			5 500 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		1 533 799		1 533 799
Total	5 500 000	1 533 799		7 033 799
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 533 799		

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Créances diverses	1 533 799
TOTAL	1 533 799

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 114 486 020,00 euros décomposé en 12 051 160 titres d'une valeur nominale de 9,50 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	788 000	9,50
Titres émis pendant l'exercice	11 263 160	9,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 051 160	9,50

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-9 251 374
Résultat de l'exercice précédent	-10 160 819
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-19 412 193
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-19 412 193
Total des affectations	-19 412 193

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	7 486 000		107 000 020		114 486 020
Primes d'émission	18 684 000				18 684 000
Réserve légale	122 310				122 310
Réserves générales	14 153				14 153
Report à Nouveau	-9 251 374	-10 160 819	-10 160 819		-19 412 193
Résultat de l'exercice	-10 160 819	10 160 819	-13 662 920	-10 160 819	-13 662 920
Total Capitaux Propres	6 894 270		83 176 281	-10 160 819	100 231 370

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités		337 397			337 397
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	800 469	94 507			894 976
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	800 469	431 904			1 232 373
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		431 904			
Financières					
Exceptionnelles					

les engagements relatifs aux indemnités à verser lors du départ des employés à la retraite sont enregistrés au bilan. L'évaluation de ces

Notes sur le bilan

engagements a été effectuée au 31 décembre 2018 sur la base d'un calcul actuariel. Les calculs ont été effectués à partir d'un taux de rendement net de 2 % et d'une hypothèse de départ en retraite à 65 ans.

La valeur actuelle de la dette totale représente à ce jour les droits acquis par le personnel, sous réserve de leur maintien dans l'entreprise jusqu'à l'âge de leur départ en retraite, sur la base des salaires connus. Il est précisé que les engagements relatifs à Boralex Opérations et Développement apportés lors de la fusion s'élèvent à 243 283 €.

La provision pour amendes et pénalités porte sur un contrôle fiscal initiée chez BOD fusionnée durant l'exercice, et a été provisionnée à hauteur de la notification reçue.

Un contrôle URSSAF est actuellement en cours, à ce jour il n'a pas été notifié

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 263 217 064 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 750 374	27 555 877	669 264	525 232
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 510 811	19 510 811		
Dettes fiscales et sociales	3 059 462	3 059 462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211 896 418			211 896 418
Produits constatés d'avance				
Total	263 217 064	50 126 150	669 264	212 421 650
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 876 743			
(**) Dont envers les associés	211 896 418			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 768 663
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	107 673
Dettes provis. pr congés à payer	728 928
Charges sociales s/congés à payer	387 301
Charges sociales - charges à payer	258 995
Etat - autres charges à payer	79 217
Total	4 330 777

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	706 809		
Total	706 809		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 035 983		10 035 983
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	10 035 983		10 035 983

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	13 494 422	4 785 800
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		97 212
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	13 494 422	4 883 012
Dotations financières aux amortissements et provisions		5 000 000
Intérêts et charges assimilées	11 638 511	4 396 140
Différences négatives de change	16 955	1 802
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	11 655 465	9 397 942
Résultat financier	1 838 956	-4 514 930

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	6 175 539	
	6 175 539	
Total	6 175 539	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	217 804	22 429
Produits exceptionnels sur opérations en capital	44 898 371	16 376 446
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	45 116 175	16 398 874
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 270	1 873
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	43 610 164	16 376 446
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 533 799	
Total des charges exceptionnelles	45 162 233	16 378 319
Résultat exceptionnel	-46 058	20 556

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	18 270	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	43 610 164	
Provisions pour dépréciation	1 533 799	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		217 804
Produits des cessions d'éléments d'actif		44 898 371
TOTAL	45 162 233	45 116 175

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal – 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	179 293
Crédit recherche	20 111
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	56 762
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	30 108
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 1 115 205 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	431 904
Liés à d'autres éléments	
<i>frais d'acquisition sur titres de participation kallista</i>	2 978 929
<i>frais d'acquisition sur titres de participation Ecotera</i>	206 778
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	3 617 611
C. Déficits reportables	28 211
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	1 115 205
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Les déficits reportables repris dans le rubrique C ne comprennent que les déficits propres antérieurs à l'intégration fiscale

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SAS BORALEX est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BORALEX. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le montant des déficits d'ensemble du groupe est de 95 746 677 € au 31 décembre 2018, dont 14 735 822 € de déficits d'ensemble nés au titre l'exercice

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément aux modalités d'application de l'intégration fiscale, il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, les filiales doivent constater dans leurs comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe société Boralex SAS une charge ou un produit d'impôt analogue à celui qu'elles auraient constaté si elles n'avaient pas été intégrées.

Notes sur le compte de résultat

L'économie d'impôt générée par l'intégration fiscale et conservée par Boralex S.A.S. s'est élevée à 2.613 701 euros pour l'exercice 2018.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 133 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
ETAM	55	
CADRES	78	
Total	133	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société Boralex SAS a contracté 2 emprunts immobiliers (un de 500 000€ pour le bâtiment de Blendecques et un de 520 000 € pour le bâtiment de Chaspuzac).

La société Boralex SAS a également contracté sur l'exercice 2015 un prêt immobilier pour l'extension du bâtiment de Blendecques pour un montant de 1 200 000€.

Boralex SAS a consenti une hypothèque de premier rang sur chacun des 2 bâtiments financés.

Le prêt de 17 200 k€ contracté en 2016 a pour garanties une Stand by Letter of Crédit (SBLC) en provenance de la National Bank of Canada à 100% en faveur de BNP Paribas.

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
203000 - Frais de recherche et développement	42 542,59		42 542,59	
	42 542,59		42 542,59	
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205000 - Concessions et droits similaires	5 040,45		5 040,45	5 040,45
	5 040,45		5 040,45	5 040,45
Fonds commercial (1)				
207000 - Fonds commercial	681 863,84		681 863,84	
280700 - Amortis. fonds commercial		162 889,70	-162 889,70	
	681 863,84	162 889,70	518 974,14	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
211500 - Terrains batis	128 314,89		128 314,89	128 314,89
212000 - Agenct. & aménagt. terrains	398 172,85		398 172,85	398 172,85
281200 - Amortis. agenct. aménagt. de terr.		75 103,61	-75 103,61	-47 475,11
	526 487,74	75 103,61	451 384,13	479 012,63
Constructions				
213100 - Batiments	1 756 420,50		1 756 420,50	1 756 420,50
213500 - Installations générales	696 928,49		696 928,49	360 781,71
281310 - Amortis. constructions		534 958,53	-534 958,53	-456 679,67
281350 - Amortis. agencements constructions		326 182,95	-326 182,95	-192 179,44
	2 453 348,99	861 141,48	1 592 207,51	1 468 343,10
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
215000 - Instal. techniques	1 990 039,09		1 990 039,09	769 603,94
281500 - Amortis. matériel et outillage		952 802,08	-952 802,08	-481 040,87
	1 990 039,09	952 802,08	1 037 237,01	288 563,07
Autres immobilisations corporelles				
218200 - Matériel de transport	26 771,02		26 771,02	26 771,02
218300 - Matériel de bureau	466 997,96		466 997,96	348 215,80
218400 - Mobilier	81 215,29		81 215,29	81 215,29
281820 - Amortis. matériel de transport		26 771,02	-26 771,02	-26 771,02
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		435 897,63	-435 897,63	-337 575,22
281840 - Amortis. mobilier		43 675,54	-43 675,54	-36 950,04
	574 984,27	506 344,19	68 640,08	54 905,83
Immobilisations corporelles en cours				
231000 - Immobilisat. corporelles en cours	2 006 763,92		2 006 763,92	159 766,55
	2 006 763,92		2 006 763,92	159 766,55
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
261100 - Titres de participat	148 727 492,54		148 727 492,54	91 728 298,37
296110 - Prov. titres de part		5 500 000,00	-5 500 000,00	-5 500 000,00
	148 727 492,54	5 500 000,00	143 227 492,54	86 228 298,37
Créances rattachées aux participations				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	1 268 992,40		1 268 992,40	17 180,52
278100 - Mali de Fusion	6 169 092,00		6 169 092,00	
	7 438 084,40		7 438 084,40	17 180,52
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	164 446 647,83	8 058 281,06	156 388 366,77	88 701 110,52
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
322300 - Fourn. consomm. d'atelier & usine	1 061 836,60		1 061 836,60	85 910,46
	1 061 836,60		1 061 836,60	85 910,46
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - Fournisseurs - acomptes s/commandes	1 538 684,54		1 538 684,54	1 340 695,07
	1 538 684,54		1 538 684,54	1 340 695,07
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
411100 - Clients	151 752,11		151 752,11	11 204 244,27
418100 - Clients - factures à établir	1 169 163,48		1 169 163,48	160 379,14
	1 320 915,59		1 320 915,59	11 364 623,41
Autres créances				
409800 - Fournisseurs - rrr à obtenir	60 946,43		60 946,43	
425000 - Personnel - avances et acomptes	33 400,00		33 400,00	33 400,00
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	1 381 517,37		1 381 517,37	433 111,12
445620 - Tva déductible s/immobilisations				15 434,57
445660 - Tva déductible s/aut.biens et sces	371 636,69		371 636,69	144 422,57
445670 - Crédit de tva à reporter				40 742,00
455000 - Associés	193 614 301,79		193 614 301,79	86 404 890,94
455110 - Associe-c/c int fisc	4 560 797,01		4 560 797,01	4 509 625,01
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	1 533 799,00		1 533 799,00	
496700 - Dépréciations autres cptes debit.		1 533 799,00	-1 533 799,00	
	201 556 398,29	1 533 799,00	200 022 599,29	91 581 626,21
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
508100 - Autres valeurs mobilières	3 840,45		3 840,45	3 840,45
	3 840,45		3 840,45	3 840,45
Disponibilités				
512000 - Banque	3 637 754,80		3 637 754,80	23 984,21
	3 637 754,80		3 637 754,80	23 984,21
Charges constatées d'avance (3)				
486000 - Charges constatées d'avance	706 809,48		706 809,48	338 666,75
	706 809,48		706 809,48	338 666,75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	209 826 239,75	1 533 799,00	208 292 440,75	104 739 346,56
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	374 272 887,58	9 592 080,06	364 680 807,52	193 440 457,08
(1) Dont droit au bail				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			198 175 098,80	88 296 232,95

Bilan détaillé

PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101310 - Capital souscrit - a	114 486 020,00	7 486 000,00
	114 486 020,00	7 486 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
104100 - Primes d'émission	18 684 000,00	18 684 000,00
	18 684 000,00	18 684 000,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	122 310,00	122 310,00
	122 310,00	122 310,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
106300 - Réserves statutaires ou contract.	14 153,00	14 153,00
	14 153,00	14 153,00
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	-19 412 192,96	-9 251 374,41
	-19 412 192,96	-9 251 374,41
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 662 919,86	-10 160 818,55
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 231 370,18	6 894 270,04
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
151400 - Provisions amendes et pénalités	337 397,00	
	337 397,00	
Provisions pour charges		
153000 - Provisions pensions & obligat.simil	894 975,99	557 185,03
	894 975,99	557 185,03
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 232 372,99	557 185,03
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164000 - Emprunts auprès établ. de crédit	28 642 701,32	57 519 444,71
168840 - Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	107 672,69	193 050,01
	28 750 374,01	57 712 494,72
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
455100 - Associés - comptes courants	211 896 417,81	117 488 131,33
	211 896 417,81	117 488 131,33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 - Fournisseurs	927 630,86	511 864,73

Bilan détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
401110 - Frs intercos achats	15 814 516,86	6 447 518,13
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 768 663,10	1 023 880,84
	19 510 810,82	7 983 263,70
Dettes fiscales et sociales		
421100 - Personnel - rémunérations dues	100 478,28	3 634,13
428000 - Personnel - divers	23 691,92	15 696,98
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	728 928,07	384 075,52
431000 - Sécurité sociale	315 814,23	199 173,59
437000 - Autres organismes sociaux	128 751,13	30 150,17
438000 - Org sociaux cap/par	24 108,00	17 831,00
438200 - Charges sociales s/congés à payer	387 301,11	198 305,25
438600 - Charges sociales - charges à payer	258 995,43	212 194,99
445510 - Tva à décaisser	1 012 049,96	
445710 - Tva collectée	126,81	1 741 781,63
448600 - Etat - autres charges à payer	79 216,77	2 269,00
	3 059 461,71	2 805 112,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	263 217 064,35	185 989 002,01
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	364 680 807,52	193 440 457,08
(1) Dont à plus d'un an (a)	213 090 914,65	128 959 061,04
(1) Dont à moins d'un an (a)	50 126 149,70	57 029 940,97
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
706000 - Prestations de services	10 035 982,92		10 035 982,92	4 426 601,73
	10 035 982,92		10 035 982,92	4 426 601,73
Chiffre d'affaires net	10 035 982,92		10 035 982,92	4 426 601,73

	31/12/2018	31/12/2017
Production stockée		
Production immobilisée		
722000 - Production immobilisée corporelle		239 034,23
		239 034,23
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	6 175 538,84	1 812 749,20
	6 175 538,84	1 812 749,20
Autres produits		
758000 - Produits divers gestion courante	7 827,27	430,12
	7 827,27	430,12
Total produits d'exploitation (I)	16 219 349,03	6 478 815,28
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
602250 - Achats fournitures de bureau	198 261,90	12 120,56
	198 261,90	12 120,56
Variations de stock		
603200 - Variat. stocks autres approvist.	-975 926,14	
	-975 926,14	
Autres achats et charges externes (a)		
604000 - Achats d'études et prestations	1 014 619,86	1 901 886,31
605000 - Achats matériel et travaux	67 310,48	32 263,63
606100 - Achats fournitures non stockable	13 627,23	955,99
606300 - Achats de petit équipement	348 923,48	90 387,39
612200 - Redevances crédit-bail mobilier	61 716,68	49 813,64
613000 - Locations	47 932,66	45 876,13
613200 - Locations immobilières	452 833,71	177 493,01
613500 - Locations mobilières	217 586,91	139 380,51
615200 - Entretien immobilier	63 880,86	30 276,73
615500 - Entretien sur biens mobiliers	4 455 499,20	79 490,55
616100 - Assurances multirisques	80 046,95	859 657,23
616400 - Risques d'exploitation	127 381,07	3 944,88
617000 - Etudes et recherches	3 465 621,68	702 362,72
622600 - Honoraires	9 926 003,63	2 092 126,28
622800 - Frais a refect		38 857,79
623100 - Annonces et insertions	373 291,82	237 846,95
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	673 553,99	311 568,25
624100 - Transports sur achats	16 850,98	437,09
625100 - Voyages et déplacements	1 277 411,39	692 847,32
626000 - Frais postaux	363 887,38	178 286,58
627200 - Commissions sur emprunts	420 218,23	371 584,07
627800 - Prestations de services bancaires	61 870,48	38 754,82

Compte de résultat détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
	23 530 068,67	8 076 097,87
Impôts, taxes et versements assimilés		
631100 - Taxe sur les salaires	10 000,00	9 219,00
631200 - Taxe d'apprentissage	44 320,45	23 190,53
635110 - Contribut° économique territoriale	79 536,00	47 785,00
635120 - Taxes foncières	42 331,62	8 288,00
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	16 458,77	23 351,00
635800 - Autres droits	90 598,26	73 501,08
	283 245,10	185 334,61
Salaires et traitements		
641100 - Salaires appointements	5 950 168,34	3 276 033,00
641200 - Congés payés	163 657,10	42 646,14
641300 - Primes et gratifications	934 726,16	349 352,61
641400 - Indemnités et avantages divers	2 078,97	
	7 050 630,57	3 668 031,75
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'urssaf	1 939 401,83	1 052 434,63
645200 - Cotisations aux mutuelles	214 637,85	118 936,05
645300 - Cotisations aux caisses de retraite	628 192,59	359 259,41
645400 - Cotisations pôle emploi	252 469,55	133 564,92
645800 - Cotisations autres organism. socx	134 840,70	82 144,89
647000 - Autres charges sociales	-105 735,61	-46 064,71
	3 063 806,91	1 700 275,19
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	448 436,59	245 567,96
	448 436,59	245 567,96
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
681500 - Dot. prov. risques & ch. exploit.	431 904,04	172 281,90
	431 904,04	172 281,90
Autres charges		
651100 - Redevances pour brevets	281 963,38	398 196,08
658000 - Charges diverses gestion courante	26 696,38	7 206,75
	308 659,76	405 402,83
Total charges d'exploitation (II)	34 339 087,40	14 465 112,67
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-18 119 738,37	-7 986 297,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
761100 - Revenus des titres d	11 049 322,04	3 800 000,00
761700 - Revenus des creances	2 445 099,64	985 799,86
	13 494 421,68	4 785 799,86
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
768000 - Autres produits financiers		97 212,43
		97 212,43
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	13 494 421,68	4 883 012,29

Compte de résultat détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
686640 - Dot. prov. dépréc. t.i.a.p		5 000 000,00
		5 000 000,00
Intérêts et charges assimilées (4)		
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	1 033 794,47	2 348 213,55
661500 - Intérêts comptes courants dépôts cr	8 750 269,43	2 047 926,02
668000 - Autres charges financières	1 854 447,00	
	11 638 510,90	4 396 139,57
Différences négatives de change		
666000 - Pertes de change	16 954,57	1 802,28
	16 954,57	1 802,28
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	11 655 465,47	9 397 941,85
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 838 956,21	-4 514 929,56
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-16 280 782,16	-12 501 226,95

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
771200 - Produits except reprise prov fiscal	71 000,00	
771800 - Autres produits except. de gestion	146 803,92	22 428,69
	217 803,92	22 428,69
Sur opérations en capital		
775600 - Prod cessions actifs - immo fi.	44 898 371,17	16 376 445,67
	44 898 371,17	16 376 445,67
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	45 116 175,09	16 398 874,36
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
671200 - Pénalités et amendes	18 269,61	1 873,00
	18 269,61	1 873,00
Sur opérations en capital		
675600 - Vnc actifs cédés - immo financières	43 610 164,18	16 376 445,67
	43 610 164,18	16 376 445,67
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
687600 - Dot. prov. dépréciat. exceptionnel.	1 533 799,00	
	1 533 799,00	
Total charges exceptionnelles (VIII)	45 162 232,79	16 378 318,67
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-46 057,70	20 555,69
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
698900 - Intégration fiscale - produits	-2 663 920,00	-2 319 852,71
	-2 663 920,00	-2 319 852,71
Total des produits (I+III+V+VII)	74 829 945,80	27 760 701,93
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 492 865,66	37 921 520,48

Compte de résultat détaillé

	31/12/2018	31/12/2017
BENEFICE OU PERTE	-13 662 919,86	-10 160 818,55
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	61 716,68	49 813,64
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 445 099,64	985 799,86
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 750 269,43	2 047 926,02

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2019	
Exercice ouvert le		01/01/2018		et clos le		31/12/2018		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe									Régime Réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:							Adresse du siège social :				
SAS BORALEX											
SIRET		4 2 4 4 4 2 7 6 2 0 0 0 2 9									
Adresse du principal établissement:							Ancienne adresse en cas de changement:				
71, rue Jean Jaurès											
62575 BLENDÉCQUES											
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						01/01/2004					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
SAS BORALEX											
71, rue Jean Jaurès 62575 BLENDÉCQUES											
		SIRET		4 2 4 4 4 2 7 6 2 0 0 0 2 9							
B ACTIVITE											
Activités exercées		Fonds de placement et entités financières similaires						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%					Bénéfice imposable à 28%				Déficit
		Bénéfice imposable à 15 %			0						18 392 349
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 15 %				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %							
PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%		1 840 940	
								PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines			
								Territoire entrepreneur, art 44 octies A			
Entreprises nouvelles art. 44 septies				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X											
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4											
1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case											
2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :											
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case											
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :											
G COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP											
Viseur conventionné Visa : CGA											
Nom, adresse, téléphone, Télécopie											
– du comptable : Grant Thornton Saint Omer											
5 rue Cassini 62575 BLENDÉCQUES Tél : 0321381462											
– du conseil : Tél :											
– du CGA ou du viseur conventionné : Tél :											
– N° d'agrément :											

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2019		
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)		
						(f)		
						(g)		
						(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1		2	3	4	5	6	7	8
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS BORALEX
424442762 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	179 293
Réduction d'impôt au titre du mécénat	30 108

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2 988 220
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	20 111
Crédit d'impôt famille	56 762

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n’a pas à être transmis spontanément à l’administration. La déclaration des réductions et crédits d’impôt n° 2069–RCI constitue le support déclaratif du crédit d’impôt pour la compétitivité et l’emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l’entreprise	N° SIREN de l’entreprise
	42444276200029
SAS BORALEX 71, rue Jean Jaurès 62575 BLENECQUES	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	X	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
		SAS BORALEX 71, rue Jean Jaurès 62575 BLENECQUES	424442762

I – CALCUL DU CRÉDIT D’IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A – Sur les rémunérations versées hors départements d’outre–mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n’excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d’impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM <i>(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l’année,¹ hors rémunérations versées dans les DOM)</i>	1	2 988 220
Montant du crédit d’impôt <i>(ligne 1 x 6 %)</i>	2	179 293
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l’article L. 3141–30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l’article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d’impôt majoré <i>(ligne 2 + ligne 3b)</i>	4	179 293
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n’excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer	5	
Montant du crédit d’impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l’article L. 3141–30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l’article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d’impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote–part de crédit d’impôt résultant de la participation de l’entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 12)</i>	9	
Montant total du crédit d’impôt <i>(ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)</i>	10	179 293
Dont crédit d’impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer	11	

1 Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s’acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l’administration fiscale.

2 Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

3 Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer, le taux est fixé à 9 %

4 Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)	
TOTAL				12	

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)	
TOTAL					

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV–1. Détermination du montant du crédit d’impôt disponible pour l’entreprise (sociétés soumises à l’impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l’impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d’impôt (hors quote–part résultant de la participation de l’entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	179 293
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d’impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s’il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	179 293
Montant total du crédit d’impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation de l’entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	179 293

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d’impôt du groupe (totalisation de l’ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17– ligne 18) s’il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d’impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l’ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l’avance reçue.

IV-2. Entreprises à l’impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l’impôt sur les sociétés (<i>dans la limite du montant de l’impôt dû et du crédit d’impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i>)	21	
Montant restant à imputer sur l’impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	179 293

- Pour les sociétés hors régime de groupe :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.
- Pour la société mère d’un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.
- Pour les sociétés filiales d’un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l’impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d’impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d’impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS BORALEX										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																
Adresse de l'entreprise71, rue Jean Jaurès 62575 BLENDECQUES										Durée de l'exercice précédent* 12																
Numéro SIRET*42444276200029										Néant*																
										Exercice N clos le,31/12/2018																
										Brut1					Amortissements, provisions2					Net3						
Capital souscrit non appelé(I)										AA																
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC										
		Frais de développement *								CX	42 542					CQ	42 542									
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	5 040					AG	5 040									
		Fonds commercial (1)								AH	681 863					AI	162 889518 974									
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK										
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL						AM										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN	526 487					AO	75 103451 384									
		Constructions								AP	2 453 348					AQ	861 1411 592 207									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	1 990 039					AS	952 8021 037 237									
		Autres immobilisations corporelles								AT	574 984					AU	506 34468 640									
		Immobilisations en cours								AV	2 006 763					AW	2 006 763									
		Avances et acomptes								AX						AY										
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT										
		Autres participations								CU	148 727 492					CV	5 500 000143 227 492									
		Créances rattachées à des participations								BB						BC										
		Autres titres immobilisés								BD						BE										
		Prêts								BF						BG										
		Autres immobilisations financières*								BH	7 438 084					BI	7 438 084									
	TOTAL (II)										BJ	164 446 647					BK	8 058 281156 388 366								
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL	1 061 836					BM	1 061 836								
En cours de production de biens								BN						BO												
En cours de production de services								BP						BQ												
Produits intermédiaires et finis								BR						BS												
Marchandises								BT						BU												
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV	1 538 684					BW	1 538 684									
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	1 320 915					BY	1 320 915									
		Autres créances (3)								BZ	201 556 398					CA	1 533 799200 022 599									
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC										
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD	3 840					CE	3 840									
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF	3 637 754					CG	3 637 754										
	Charges constatées d'avance (3)*								CH	706 809					CI	706 809										
	TOTAL (III)								CJ	209 826 239					CK	1 533 799208 292 440										
	Frais d'émission d'emprunt à étaler(IV)								CW																	
	Primes de remboursement des obligations(V)								CM																	
	Ecart de conversion actif*(VI)								CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	374 272 887					1A	9 592 080364 680 807										
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP	(3) Part à plus d'un an					CR	198 175 098				
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Non recensée				Stocks :		Non recensée				Créances :		Non recensée										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SAS BORALEX		Néant ☐ *		
												Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 114 486 020.....)										DA	114 486 020		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...										DB	18 684 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)										DC			
	Réserve légale (3)										DD	122 310		
	Réserves statutaires ou contractuelles										DE	14 153		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)										DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)										DG			
	Report à nouveau										DH	(19 412 192)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)										DI	(13 662 919)		
	Subventions d'investissement										DJ			
	Provisions réglementées *										DK			
	TOTAL (I)										DL	100 231 370		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs										DM			
	Avances conditionnées										DN			
	TOTAL (II)										DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques										DP	337 397		
	Provisions pour charges										DQ	894 975		
	TOTAL (III)										DR	1 232 372		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles										DS			
	Autres emprunts obligataires										DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)										DU	28 750 374		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)										DV	211 896 417		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés										DX	19 510 810		
	Dettes fiscales et sociales										DY	3 059 461		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés										DZ			
	Autres dettes										EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)										EB			
TOTAL (IV)										EC	263 217 064			
Ecart de conversion passif* (V)										ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)										EE	364 680 807			
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital										1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)										1C	
			Ecart de réévaluation libre										1D	
			Réserve de réévaluation (1976)										1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *										EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an										EG	50 126 149	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP										EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BORALEX										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	10 035 982	FH		FI	10 035 982			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	10 035 982	FK		FL	10 035 982			
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	6 175 538			
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 827			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 219 349			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	198 261			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(975 926)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	23 530 068			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	283 245			
	Salaires et traitements*						FY	7 050 630			
	Charges sociales (10)						FZ	3 063 806			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	448 436			
			– dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	431 904			
	Autres charges (12)						GE	308 659			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	34 339 087			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(18 119 738)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	13 494 421			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	13 494 421			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 638 510			
	Différences négatives de change						GS	16 954			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	11 655 465			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 838 956				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(16 280 782)				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SAS BORALEX		Néant		☐ *		
												Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	217 803				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	44 898 371				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	45 116 175				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	18 269				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	43 610 164				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	1 533 799				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	45 162 232				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(46 057)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	(2 663 920)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	74 829 945					
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	88 492 865					
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(13 662 919)			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY				
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	61 716			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	2 445 099			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	8 750 269			
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX				
	(9)	Dont transferts de charges										RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	6 175 538			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A3				
	(13)	obligatoires										A4	281 963			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N				
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										18 269					
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										43 610 164					
	Provisions pour dépréciation										1 533 799					
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion												217 803				
Produits des cessions d'éléments d'actif												44 898 371				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N					
										Charges antérieures		Produits antérieurs				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	18 269
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	43 610 164
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	1 533 799
TOTAL	45 162 232
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	217 803
Produits des cessions d'éléments d'actif	44 898 371
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	45 116 175

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BORALEX													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	42 542			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	5 040	KE		KF	681 863			
CORPORELLES	Terrains					KG	526 487	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	1 756 420	KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	360 781	KQ		KR	336 146		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	769 603	KT		KU	1 220 435		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX			
		Matériel de transport*					KY	26 771	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	429 431	LC		LD	118 782		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	159 766	LI		LJ	1 846 997			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	4 029 262	LO		LP	3 522 361			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	91 728 298	8V		8W	100 609 358		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	17 180	1U		1V	7 420 903				
TOTAL IV					LQ	91 745 478	LR		LS	108 030 262				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	95 779 781	ØH		ØJ	112 277 030				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ	42 542	D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	686 904	1X					
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	526 487	LZ					
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	1 756 420	MC					
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	696 928	MI				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 990 039	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	26 771	MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	548 213	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	2 006 763	NB					
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III		IY		NG		NH	7 551 624	NI					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW				
		Autres participations		1Ø		ØX	43 610 164	ØY	148 727 492	ØZ				
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D						
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	7 438 084	2G						
TOTAL IV		13		NJ	43 610 164	NK	156 165 576	2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	43 610 164	ØL	164 446 647	ØM						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise :SAS BORALEX

Néant☒*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BORALEX											Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	71 975		PF	90 914		PG			PH	162 889			
Terrains			PI	47 475		PJ	27 628		PK			PL	75 103			
Constructions	Sur sol propre		PM	518 068		PN	16 889		PO			PQ	534 958			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	192 179		PW	134 003		PX			PY	326 182			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	776 166		QA	176 635		QB			QC	952 802			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG				
	Matériel de transport		QH	26 771		QI			QJ			QK	26 771			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	477 208		QM	2 364		QN			QO	479 573			
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT				
TOTAL III			QU	2 037 869		QV	357 521		QW			QX	2 395 391			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	2 109 844		ØP	448 436		ØQ			ØR	2 558 281			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C																
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP				SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	71 975		71 975
Terrains		47 475			47 475
Constructions	Sur sol propre	456 679	61 389		518 068
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	192 179			192 179
Installations techniques, matériel et outillage industriels		481 040	295 126		776 166
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	26 771			26 771
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	374 525	102 683		477 208
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		1 578 671	459 198		2 037 869
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 578 671	531 173		2 109 844
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise SAS BORALEXNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	337 397	4R		4S	337 397
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	800 468	4Y	94 507	4Z		5A	894 975
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	800 468	TV	431 904	TW		TX	1 232 372
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U	5 500 000	9V		9W		9X	5 500 000
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	1 533 799	6Z		7A	1 533 799
	TOTAL III	7B	5 500 000	TY	1 533 799	TZ		UA	7 033 799
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 300 468	UB	1 965 703	UC		UD	8 266 171
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles				UE	431 904	UF			
				UG		UH			
				UJ	1 533 799	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	557 185	243 283		800 468
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	557 185	243 283		800 468
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles			
	- corporelles			
	- titres mis en équivalence			
	- titres de participation	5 500 000		5 500 000
	- autres immobilisations financières			
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	5 500 000			5 500 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6 057 185	243 283		6 300 468

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BORALEX

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	7 438 084	UV		UW	7 438 084	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	1 320 915		1 320 915			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI						
	Personnel et comptes rattachés				UY	33 400		33 400			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	1 381 517		1 381 517			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	371 636		371 636			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	198 175 098				198 175 098	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 594 745		1 594 745			
	Charges constatées d'avance				VS	706 809		706 809			
TOTAUX				VT	211 022 207	VU	5 409 024	VV	205 613 183		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	28 750 374		27 555 877		669 264		525 232
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	19 510 810		19 510 810					
Personnel et comptes rattachés			8C	853 098		853 098					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 114 969		1 114 969					
État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	1 012 176		1 012 176				
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	79 216		79 216				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	211 896 417						211 896 417	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	263 217 064	VZ	50 126 149		669 264		212 421 650	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	28 876 743	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS BORALEX										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2018			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	16 458					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	16 458							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	431 904	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	450 173					
	Amendes et pénalités		WJ	18 269	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8					
			{ – imposées au taux de 0 %							ZN					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ – Plus-values nettes à court terme			WN							
					{ – Plus-values soumises au régime des fusions			WO							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	6 856 624				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	220 913						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3					
										TOTAL I	WR	7 323 256			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	13 662 919		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV					
			{ – imposées au taux de 0 %							WH	1 288 206				
			{ – imposées au taux de 19%							WP					
			{ – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW					
			{ – imputées sur les déficits antérieurs							XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6					
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ					
			Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	74 576	XA	7 383 101		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
	Majoration d'amortissement*										XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine –TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	3 381 378				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	25 715 605			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI		XJ	18 392 348				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO	18 392 348				

Désignation
SAS BORALEX

[illegible]

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ

COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis

2019

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS BORALEX

N° SIRET : 4 2 4 4 4 2 7 6 2 0 0 0 2 9

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE SAINT OMER BP 30009

1 Allée Honoré de Balzac

62967 LONGUENESSE CEDEX

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Néant ☐*

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	7 323 256
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	1 685 069
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	298 307
		TOTAL I	E 3	9 306 633
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	13 662 919
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	10 764 479
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe			E X	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	1 288 206
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	25 715 605
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2		
	Déficit (II-I)	F 3		16 408 972
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8		
	Déficit	F 9		16 408 972

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BORALEX			Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	28 211		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5			
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	28 211		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	28 211		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	1 116 229		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
Prov risque fiscale penale			8X	337 397	8Y	
DOT.AUX PROV. POUR R			8Z	94 507	9A	
			9B		9C	
Provisions pour dépréciation *						
			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Charges à payer						
			9K		9L	
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	431 904	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2019

(À souscrire par chaque société du groupe)
Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS BORALEX
Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE SAINT OMER BP 30009
1 Allée Honoré de Balzac
62967 LONGUENESSE CEDEX
Exercice du : 01/01/2018au : 31/12/2018

Néant ☐*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	1 288 206
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	27 568 112
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	27 568 112
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	16 408 972
Total des déficits restant à reporter	H9	43 977 084

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
				(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
				(3)			
	N - 2			(2)			
				(3)			
	N - 3			(2)			
				(3)			
	N - 4			(2)			
				(3)			
	N - 5			(2)			
				(3)			
	N - 6			(2)			
				(3)			
	N - 7			(2)			
				(3)			
	N - 8			(2)			
				(3)			
	N - 9			(2)			
				(3)			
	N - 10			(2)			
				(3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BORALEX													Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(9 251 374)			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(10 160 818)						ZD						
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Dividendes		ZE						
									Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I			ØF	(19 412 192)				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	(19 412 192)					
											ZH	(19 412 192)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	228 151)					YQ							
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance									YT	1 081 930						
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	654 095)					XQ	718 353						
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU							
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	9 926 003						
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV							
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES						ST	11 803 781						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	23 530 068						
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	79 536						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS						9Z	203 709						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	283 245						
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	5 023 667						
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	2 463 534						
DIVERS	— Montant brut des salaires *									ØB	5 405 919						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	6 . 00 %						
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG							
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies									RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	(16 408 972)			Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		JL	1 288 206	
								Plus-values à 19%		JM			Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD	(14 735 822)			Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		JO		
								Plus-values à 19%		JP			Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	1			N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 2 4 4 4 2 7 6 2 0 0 0 2 9					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : SAS BORALEX
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE SAINT OMER BP 30009 1 Allée Honoré de Balzac 62967 LONGUENESSE CEDEX
SIRET Société intégrée 42444276200029
Exercice ouvert le : 01/01/2018

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

☐

clos le : 31/12/2018

Néant ☐*

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	18 392 349
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	3 240
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-valeur n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	18 395 589
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	18 395 589

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations									
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions				
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)			Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)		
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	1 840 940	A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-valeur nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-valeur nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	1 840 940	A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8–BS) taux de 19 %	BR				A9					
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %		B7					B6			
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %			B5	1 840 940					B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %										
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6) , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)				B3						

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

N° 2058 FC
2019

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS BORALEX
N° SIRET : 4 2 4 4 4 2 7 6 2 0 0 0 2 9
Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE SAINT OMER BP 30009
1 Allée Honoré de Balzac
62967 LONGUENESSE CEDEX

Exercice du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			1 288 206
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			1 288 206
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		(18 392 348)	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			(18 392 348)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BORALEX

Néant☐*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Titres Vents du Catesis 01/10/2016	3 483 153			3 483 153
	2	Titres Vents du Sud Artois 01/10/2016	11 734 650			11 734 650
	3	Titres Le Pelon 30/09/2016	37 000			37 000
	4	Titres GFBA 01/03/2017	28 238 792			28 238 792
	5	Titres Coteaux du Blaiseron 01/01/2017	37 000			37 000
	6	Titres Cham Longe 30/11/2017	5 000			5 000
	7	Titres Boralex Gestion 01/10/2018	74 567			74 567
	8	Titres BOD 01/10/2018	1			1
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩	19 %	15 % ou 12,8 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1	3 510 152	26 998			26 998	
	2	11 734 650					
	3	37 000					
	4	29 500 000	1 261 208			1 261 208	
	5	37 000					
	6	5 000					
	7	74 567					
	8	1					
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					1 288 206	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :SAS BORALEX					Néant		☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)								
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie							
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)							
	sur 10 ans							
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)							
	TOTAL 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1						
		N-2						
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1						
		N-2						
		N-3						
		N-4						
		N-5						
		N-6						
		N-7						
		N-8						
	N-9							
TOTAL 2								
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.								
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)								
☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)								
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

SAS BORALEX

Néant

X

*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %^❶ ou 12,8 %^❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI)^❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI)^❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SAS BORALEX					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e ,6 ^e ,7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS BORALEX	Néant
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS	
Effectifs moyens du personnel	YP 133
Dont apprentis	YF
Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	
I Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA 10 035 982
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT 6 175 538
TOTAL 1	OX 16 211 521
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH 7 827
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Variation positive des stocks	OD 975 926
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 2	OM 983 753
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Achats	ON 198 261
Variation négative des stocks	OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR 22 749 998
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS 64 451
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW 308 659
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY
TOTAL 3	OJ 23 321 371
IV Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG (6 126 096)
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.	
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX
Effectifs au sens de la CVAE	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX
Période de référence GY	GZ
Date de cessation HR	

(U) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant☐*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

42444276200029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BORALEX

ADRESSE (voie)

71, rue Jean Jaurès

CODE POSTAL

62575

VILLE

BLENDÉCQUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	051 160
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX EUROPE SARL

N° SIREN (si société établie en France)

B150284

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

12 051 160

Adresse :

N°

39

Voie

avenue JF Kennedy

Code Postal

L - 1855

Commune

LUXEMBOURG

Pays

LUXEMBOURG

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

5

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4

2

4

4

4

2

7

6

2

0

0

0

2

9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BORALEX

ADRESSE (voie)

71, rue Jean Jaurès

CODE POSTAL

62575

VILLE

BLENDÉCQUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

41

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX AVIGNONET SAS

N° SIREN (si société établie en France)

438089047

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX HELFAUT

N° SIREN (si société établie en France)

833087281

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

BORALEX PLATEAU DE SAVERNAT SAS

N° SIREN (si société établie en France)

810995118

% de détention

100.00

Adresse :

N°

21,

Voie

avenue Georges Pompidou - Le Danica

Code Postal

69486

Commune

LYON Cedex 03

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX EXPLOITATION

N° SIREN (si société établie en France)

845027259

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX OPERATIONS ET MAINTENANCE

N° SIREN (si société établie en France)

845011725

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX NIBAS SAS

N° SIREN (si société établie en France)

449046614

% de détention

95.00

Adresse :

N°

71,

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

BORALEX SAINT GEORGES SAS

N° SIREN (si société établie en France)

483752317

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62570

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

LES VENTS DU CAMBRESIS

N° SIREN (si société établie en France)

802097592

% de détention

100.00

Adresse :

N°

521

Voie

Boulevard Du Président Hoover

Code Postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FRANCE

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

25

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4

2

4

4

4

2

7

6

2

0

0

0

2

9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BORALEX

ADRESSE (voie)

71, rue Jean Jaurès

CODE POSTAL

62575

VILLE

BLENDECQUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

41

Forme juridique

SASU

Dénomination

LES VENTS DU SUD ARTOIS

N° SIREN (si société établie en France)

523476638

% de détention

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX SAUMERVILLE

N° SIREN (si société établie en France)

841022759

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

BORALEX SCOTLAND LP

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.99

Adresse :

N°

52

Voie

Grosvenor Garden

Code Postal

Commune

LONDON

Pays

ROYAUME UNI

Forme juridique

SCI

Dénomination

BORALEX DAMERY

N° SIREN (si société établie en France)

840875256

% de détention

50.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaures

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX FEBVIN PALFART

N° SIREN (si société établie en France)

834178592

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

LES VENTS DU SUD CAMBRESIS

N° SIREN (si société établie en France)

523476679

% de détention

100.00

Adresse :

N°

521

Voie

Boulevard Du Président Hoover

Code Postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX BLENDECQUES SAS

N° SIREN (si société établie en France)

428609242

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX MERCOEUR II

N° SIREN (si société établie en France)

834178444

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3

5

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4

2

4

4

4

2

7

6

2

0

0

0

2

9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BORALEX

ADRESSE (voie)

71, rue Jean Jaurès

CODE POSTAL

62575

VILLE

BLENDÉCQUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

41

Forme juridique

SASU

Dénomination

BORALEX LE PELON SAS

N° SIREN (si société établie en France)

823942966

% de détention

Adresse :

N°

71,

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

FERME EOLIENNE TOUVENT

N° SIREN (si société établie en France)

528684301

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71,

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX MASSIF DU DEVES

N° SIREN (si société établie en France)

834178311

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

ECOTERA

N° SIREN (si société établie en France)

489097469

% de détention

100.00

Adresse :

N°

521

Voie

Boulevard Du Président Hoover

Code Postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX FONTAINE LES BOULANS

N° SIREN (si société établie en France)

834178576

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX MENETREOLS SAS

N° SIREN (si société établie en France)

480605583

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71,

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX CRUIS SOLAIRE

N° SIREN (si société établie en France)

834178550

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX MASSIF CENTRAL

N° SIREN (si société établie en France)

480876390

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71,

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDÉCQUES

Pays

FRANCE

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

45

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4

2

4

4

4

2

7

6

2

0

0

0

2

9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BORALEX

ADRESSE (voie)

71, rue Jean Jaurès

CODE POSTAL

62575

VILLE

BLENDECQUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

41

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX AVIGNONET II SAS

N° SIREN (si société établie en France)

501412316

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX SOLAIRE LES CIGARETTES

N° SIREN (si société établie en France)

811038694

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

LES VENTS DE PICARDIE

N° SIREN (si société établie en France)

799821632

% de détention

100.00

Adresse :

N°

521

Voie

Boulevard Du Président Hoover

Code Postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX CAUMONT CHERIENNES

N° SIREN (si société établie en France)

832896062

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX PEYROLLES EN PROVENCE

N° SIREN (si société établie en France)

834178626

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX STE CHRISTINE

N° SIREN (si société établie en France)

833865751

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX CHAM LONGE

N° SIREN (si société établie en France)

834178378

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

BORALEX LES COTEAUX DU BLAISERON SA

N° SIREN (si société établie en France)

828396291

% de détention

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

55

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

42444276200029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BORALEX

ADRESSE (voie)

71, rue Jean Jaurès

CODE POSTAL

62575

VILLE

BLENDECQUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

41

Forme juridique

SASU

Dénomination

LES VENTS DU CATESIS

N° SIREN (si société établie en France)

514418185

% de détention

Adresse :

N°

521

Voie

Boulevard Du Président Hoover

Code Postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

BORALEX PREVERANGES SAS

N° SIREN (si société établie en France)

823943055

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71,

Voie

rue Jean Jaures

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SASU

Dénomination

LES VENTS DE SANTERRE

N° SIREN (si société établie en France)

794768895

% de détention

100.00

Adresse :

N°

521

Voie

Boulevard Du Président Hoover

Code Postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

BORALEX VENTS DE HAUTE SOMME

N° SIREN (si société établie en France)

834176992

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

VENTS DE LA PLAINE PICARDE

N° SIREN (si société établie en France)

834176919

% de détention

100.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

BORALEX CHEPY SAS

N° SIREN (si société établie en France)

442697991

% de détention

85.00

Adresse :

N°

71

Voie

rue Jean Jaurès

Code Postal

62575

Commune

BLENDECQUES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS BORALEX

du 01/01/2018

Adresse 71, rue Jean Jaurès 62575 BLENDÉCQUES

au 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice **1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MONSIEUR DECASTRE Patrick Directeur Général				25, rue de Cendres 1430 REBECQ			
2	MONSIEUR BROUYERE PASCAL Directeur Général délégué opérations				119, rue Théodore Decuyper 1000 Bruxelles			
3	MONSIEUR LOISEAU Philippe Responsable ingénierie				167, Boulevard de Stalingrad 69006 LYON			
4	MONSIEUR MARTIN GIANNINO Directeur adjoint excellence opérationnelle				9, rue Duroc 69001 LYON			
5	MONSIEUR RETIVEAU JEAN LOUIS Responsable fusions acquisitions				30, rue Hélène BOUCHER 59155 FACHES THUMESNIL			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	360 611		10 023	370 634	72 235			442 869
2	139 941		4 172	144 113	13 347			157 460
3	86 212			86 212	6 968			93 180
4	98 932			98 932	23 543			122 475
5	79 434			79 434	2 526			81 961
6								
7								
8								
9								
10								
**	765 131		14 195	779 327	118 620			897 947

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice ~~2018..~~ (total col. 9 + total col. 10) 10	897 947	– de l'exercice 2018.. 10	
– de l'exercice précédent 10	779 095	– de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire LEMAIRE Patrick Président		À BLENDÉCQUES _____, le 10/05/2019 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BORALEX

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 114.486.020 Euros
Siège social : 71, rue Jean Jaurès
62575 BLENDÉCQUES

424 442 762 RCS BOULOGNE SUR MER

AFFECTATION DU RESULTAT
TELLE QU'ELLE A ETE PROPOSEE PAR LA PRESIDENCE
ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 29 JUIN 2019

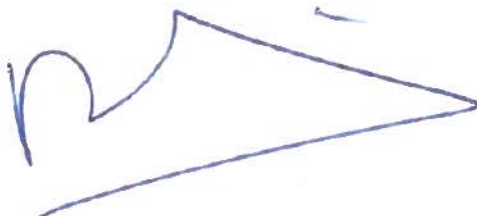
Exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 13.662.919,86 € au compte "Report à Nouveau".

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Pour extrait certifié conforme
Le Président





KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
9 avenue du Granier
CS 80158
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

BORALEX S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
BORALEX S.A.S.
71, rue Jean Jaures - 62575 Blendecques
Ce rapport contient 31 pages
Référence : E1-1-1



KPMG Entreprises
Grenoble/Dauphiné
9 avenue du Granier
CS 80158
38244 Meylan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 76 90 80 80
Télécopie : +33 (0)4 76 41 10 76
Site internet : www.kpmg.fr

BORALEX S.A.S.

Siège social : 71, rue Jean Jaures - 62575 Blendecques
Capital social : € 114.486.020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associée unique de la société Boralex,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision d'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Boralex relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 143.227.493 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 28 juin 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jean-Marc Baumann
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	42 543		42 543	
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 040		5 040	5 040
Fonds commercial (1)	681 864	162 890	518 974	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	526 488	75 104	451 384	479 013
Constructions	2 453 349	861 141	1 592 208	1 468 343
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 990 039	952 802	1 037 237	288 563
Autres immobilisations corporelles	574 984	506 344	68 640	54 906
Immobilisations corporelles en cours	2 006 764		2 006 764	159 767
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	148 727 493	5 500 000	143 227 493	86 228 298
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 438 084		7 438 084	17 181
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	164 446 648	8 058 281	156 388 367	88 701 111
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 061 837		1 061 837	85 910
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 538 685		1 538 685	1 340 695
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 320 916		1 320 916	11 364 623
Autres créances	201 556 398	1 533 799	200 022 599	91 581 626
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 840		3 840	3 840
Disponibilités	3 637 755		3 637 755	23 984
Charges constatées d'avance (3)	706 809		706 809	338 667
TOTAL ACTIF CIRCULANT	209 826 240	1 533 799	208 292 441	104 739 347
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	374 272 888	9 592 080	364 680 808	193 440 457
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			198 175 099	88 296 233

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	114 486 020	7 486 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 684 000	18 684 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	122 310	122 310
Réserves statutaires ou contractuelles	14 153	14 153
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-19 412 193	-9 251 374
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 662 920	-10 160 819
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 231 370	6 894 270
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	337 397	
Provisions pour charges	894 976	557 185
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 232 373	557 185
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 750 374	57 712 495
Emprunts et dettes financières diverses (3)	211 896 418	117 488 131
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 510 811	7 983 264
Dettes fiscales et sociales	3 059 462	2 805 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	263 217 064	185 989 002
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	364 680 808	193 440 457
(1) Dont à plus d'un an (a)	213 090 915	128 959 061
(1) Dont à moins d'un an (a)	50 126 150	57 029 941
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	10 035 983		10 035 983	4 426 602
Chiffre d'affaires net	10 035 983		10 035 983	4 426 602
Production stockée				
Production immobilisée				239 034
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 175 539	1 812 749
Autres produits			7 827	430
Total produits d'exploitation (I)			16 219 349	6 478 815
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			198 262	12 121
Variations de stock			-975 926	
Autres achats et charges externes (a)			23 530 069	8 076 098
Impôts, taxes et versements assimilés			283 245	185 335
Salaires et traitements			7 050 631	3 668 032
Charges sociales			3 063 807	1 700 275
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			448 437	245 568
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			431 904	172 282
Autres charges			308 660	405 403
Total charges d'exploitation (II)			34 339 087	14 465 113
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-18 119 738	-7 986 297
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			13 494 422	4 785 800
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				97 212
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			13 494 422	4 883 012
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				5 000 000
Intérêts et charges assimilées (4)			11 638 511	4 396 140
Différences négatives de change			16 955	1 802
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 655 465	9 397 942
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 838 956	-4 514 930
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-16 280 782	-12 501 227

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	217 804	22 429
Sur opérations en capital	44 898 371	16 376 446
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	45 116 175	16 398 874
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 270	1 873
Sur opérations en capital	43 610 164	16 376 446
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 533 799	
Total charges exceptionnelles (VIII)	45 162 233	16 378 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-46 058	20 556
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 663 920	-2 319 853
Total des produits (I+III+V+VII)	74 829 946	27 760 702
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 492 866	37 921 520
BENEFICE OU PERTE	-13 662 920	-10 160 819
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	61 717	49 814
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 445 100	985 800
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 750 269	2 047 926

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

1°/ Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 juin 2018, le capital social a été augmenté par apport en numéraire d'une somme de 67.000.004 €, et par création de 7.052.632 actions nouvelles d'une valeur nominale de 9,50 € chacune, intégralement libérées et souscrites en totalité par BORALEX EUROPE SARL.

2°/ Réalisation définitive, le 22 août 2018, de la fusion (simplifiée) par absorption de la société BORALEX GESTION par la société BORALEX, sans augmentation du capital de la SAS BORALEX.

3°/ Réalisation définitive, le 1er septembre 2018, de la fusion (simplifiée) par absorption de la société BORALEX Opérations et Développement par la société BORALEX, sans augmentation du capital de la SAS BORALEX.

4°/ Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 12 décembre 2018, le capital social a été augmenté par apport en numéraire d'une somme de 40.000.016 €, par création de 4.210.528 actions nouvelles d'une valeur nominale de 9,50 € chacune, intégralement libérées et souscrites en totalité par BORALEX EUROPE SARL.

Prises de participations en 2018 :

-La société BORALEX SAUMERVILLE a été constituée le 06/07/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 parts d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-La société BORALEX Damery SCI a été constituée le 02/07/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 50 parts de 17 euros, soit 50 % des titres composant le capital social.

-L'EURL BORALEX BONNECOURT-CHAUFFOURT a été constituée le 23/10/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 parts d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-L'EURL BORALEX FORET DE BAUZON a été constituée le 23/10/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 parts d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-La SAS BORALEX EXPLOITATION a été constituée le 28/12/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 5.000 actions d'un euro, soit l'intégralité des titres composant le capital social.

-SAS BORALEX OPERATIONS ET MAINTENANCE a été constituée le 28/12/2018. Lors de la constitution, la société BORALEX a souscrit 1 action d'un euro composant l'intégralité du capital social.

-Rachat, le 20/06/2018, de l'intégralité des 165.896 actions de 1 € chacune composant le capital de la SAS BORALEX ENERGY INVESTMENT (KALLISTA avant changement de dénomination sociale).

BORALEX a cédé l'intégralité des titres qu'elle détenait dans les entités suivantes :

-La société BORALEX CHAM LONGE le 03/10/2018.

-La société BORALEX LE PELON SAS le 31/01/2018.

-La société LES VENTS DU CATESIS le 03/10/2018.

-La société LES VENTS DU SUD ARTOIS le 31/01/2018.

-La société BORALEX LES COTEAUX DU BLAISERON SAS le 31/01/2018.

-Le groupement forestier des bois de l'avenir

Autres éléments significatifs

la SAS BORALEX est détenue à hauteur de 100 % par la société BORALEX EUROPE sise au Luxembourg. Au 31 décembre 2018, la société BORALEX S.A.S. était filiale de la société Boralex Europe dont la participation s'élevait à 100 % du capital. La société Boralex Europe SARL (39 Avenue J.F. Kennedy – L-1855 Luxembourg) est elle-même filiale de Boralex Inc qui détient 100% des parts qui est la société mère du périmètre de consolidation.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BORALEX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 364 680 808 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 662 920 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Fonds commercial :

Le fonds commercial issu de la fusion avec BOD est amorti sur une durée de 15 ans

* Terrains et aménagements : 20 ans

* Constructions : 10 à 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 5 ans

* Matériel informatique : 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		42 543		42 543
- Fonds commercial		681 863		681 864
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 040			5 040
Immobilisations incorporelles	5 040	724 406		729 447
- Terrains	526 488			526 488
- Constructions sur sol propre	1 756 421			1 756 421
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	360 782	336 147		696 928
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	769 604	1 220 435		1 990 039
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	26 771			26 771
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	429 431	118 782		548 213
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	159 767	1 846 997		2 006 764
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 029 263	3 522 361		7 551 624
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	91 728 298	100 609 358	43 610 164	148 727 493
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 181	7 420 904		7 438 084
Immobilisations financières	91 745 479	108 030 262	43 610 164	156 165 577
ACTIF IMMOBILISE	95 779 782	112 277 029	43 610 164	164 446 648

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 191 853	107 938 260	110 130 114
Apports	724 406	1 330 508	92 002	2 146 916
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	724 406	3 522 361	108 030 262	112 277 030
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			43 610 164	43 610 164
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			43 610 164	43 610 164

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	681 863
Total	681 864

Immobilisations corporelles**Immobilisations en cours**

Montant des dépenses comptabilisées : 1 846 997 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Suite à la fusion avec Boralex Opérations et développement SAS, un mali de fusion de 8 023 539 € a été dégagé. Ce mali a ensuite été affecté de la manière suivante :

- en mali technique pour 6 169 092 € comptabilisé en autres mobilisations financières. L'actif sous-jacent est constitué par les titres de Boralex Plateau de Savernant
- le reliquat du mali de 1 854 447 € a été comptabilisé en autres charges financières et a fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Un test de dépréciation est réalisé annuellement sur le mali technique

-Si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée.

-Si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable :

- soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
- soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU BORALEX PLATEAU DE SA	37	922	100,00	37	37	3 721		2 930	-246	
SAS BORALEX AVIGNONET SAS	40	349	100,00	2 644	2 644	18		719	166	2 007
SAS BORALEX EXPLOITATION	5		100,00	5	5					
SAS BORALEX OPERATIONS ET			100,00							
SASU BORALEX SAINT GEORGES	1 118	249	100,00	1 080	1 080			988	-84	
SARL BORALEX HELFAUT	5		100,00	5	5					
SASU LES VENTS DU CAMBRESIS	250	-660	100,00	98	98	3 367			-178	
SARL BORALEX VENTS DE HAUT	5	-1	100,00	5	5				-1	
SASU LES VENTS DU SUD CAMB	9	-740	100,00	145	145	748			-91	
SAS BORALEX BLENDÉCQUES SA	1 250	1 817	100,00	1 586	1 586	4 390		11 109	614	1 000
SARL VENTS DE LA PLAINE PICA	5	-1	100,00	5	5				-1	
SARL BORALEX MERCOEUR II	5	-1	100,00	5	5				-1	
SASU FERME EOLIENNE TOUVEN		98	100,00	3 072	3 072	1 913		2 397	-463	
SARL BORALEX FONTAINE LES B	5	-1	100,00	5	5				-1	
SAS BORALEX MENETREOLS SAS	4 901	524	100,00	4 847	4 847	797		4 257	-360	
BORALEX SCOTLAND LP			100,00	17 200	12 200					
SARL BORALEX MASSIF DU DEVE	5	-1	100,00	5	5				-1	
SASU ECOTERA	37	25 163	100,00	19 888	19 888	4 541			25 159	4 451
SAS BORALEX MASSIF CENTRAL	37	22 663	100,00	735	735	25 772		23 190	6 604	
SAS BORALEX SOLAIRE LES CIG	37	-573	100,00	37	37	3 223		1 205	-443	
SASU LES VENTS DE PICARDIE	250	-487	100,00	193	193	250			-29	
SASU BORALEX PREVERANGES	37	-17	100,00	37	37	19			-9	
SAS BORALEX CHEPY SAS	37	823	85,00	500	500			531	212	
SARL BORALEX FEBVIN PALFART	5	-1	100,00	5	5				-1	
SARL BORALEX SAUMERVILLE	5	-3	100,00	5	5	3			-3	
SARL BORALEX CAUMONT CHERI	5	-15	100,00	5	5	316			-15	
SARL BORALEX PEYROLLES EN P	5	-1	100,00	5	5				-1	
SAS BORALEX STE CHRISTINE	10	-3 008	100,00	11 536	11 536	43 793			-2 854	
SAS BORALEX AVIGNONET II SAS	37	1 713	100,00	37	37	876		868	643	
SARL BORALEX CRUIS SOLAIRE	5	-7	100,00	5	5	7			-7	
SAS BORALEX NIBAS SAS	37	2 914	100,00	973	973			1 299	538	
SASU LES VENTS DE SANTERRE	250	-1 366	100,00	2 907	2 907	1 378			-631	
BORALEX BONNECOURT	5		100,00	5	5					
BORALEX FORET BAUZON	5		100,00	5	5					
BORALEX ENERGY INVESTMENT	166	20 341	100,00	76 026	76 026			1 179	-957	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										

Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
SCI BORALEX DAMERY	2	-3	50,00	1	1	94			-3	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	71 975	90 915		162 890
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	-			
Immobilisations incorporelles	71 975	90 915		162 890
- Terrains	47 475	27 629		75 104
- Constructions sur sol propre	518 069	16 890		534 959
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	192 179	134 004		326 183
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	776 167	176 635		952 802
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	26 771			26 771
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	477 208	2 365		479 573
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 037 869	357 522		2 395 391
ACTIF IMMOBILISE	2 109 844	448 437		2 558 281

Suite à la fusion avec Boralex Opérations et Développement, les amortissements antérieurs ont été apportés pour un montant de 531 173 €

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 211 022 208 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 438 084		7 438 084
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 320 916	1 320 916	
Autres	201 556 398	3 381 299	198 175 099
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	706 809	706 809	
Total	211 022 208	5 409 025	205 613 183
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 169 163
Fournisseurs - rrr à obtenir	60 946
Total	1 230 110

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 500 000			5 500 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		1 533 799		1 533 799
Total	5 500 000	1 533 799		7 033 799
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 533 799		

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Créances diverses	1 533 799
TOTAL	1 533 799

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 114 486 020,00 euros décomposé en 12 051 160 titres d'une valeur nominale de 9,50 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	788 000	9,50
Titres émis pendant l'exercice	11 263 160	9,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 051 160	9,50

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-9 251 374
Résultat de l'exercice précédent	-10 160 819
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-19 412 193
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-19 412 193
Total des affectations	-19 412 193

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	7 486 000		107 000 020		114 486 020
Primes d'émission	18 684 000				18 684 000
Réserve légale	122 310				122 310
Réserves générales	14 153				14 153
Report à Nouveau	-9 251 374	-10 160 819	-10 160 819		-19 412 193
Résultat de l'exercice	-10 160 819	10 160 819	-13 662 920	-10 160 819	-13 662 920
Total Capitaux Propres	6 894 270		83 176 281	-10 160 819	100 231 370

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités		337 397			337 397
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	800 469	94 507			894 976
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	800 469	431 904			1 232 373
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		431 904			
Financières					
Exceptionnelles					

les engagements relatifs aux indemnités à verser lors du départ des employés à la retraite sont enregistrés au bilan. L'évaluation de ces

Notes sur le bilan

engagements a été effectuée au 31 décembre 2018 sur la base d'un calcul actuariel. Les calculs ont été effectués à partir d'un taux de rendement net de 2 % et d'une hypothèse de départ en retraite à 65 ans.

La valeur actuelle de la dette totale représente à ce jour les droits acquis par le personnel, sous réserve de leur maintien dans l'entreprise jusqu'à l'âge de leur départ en retraite, sur la base des salaires connus. Il est précisé que les engagements relatifs à Boralex Opérations et Développement apportés lors de la fusion s'élèvent à 243 283 €.

La provision pour amendes et pénalités porte sur un contrôle fiscal initiée chez BOD fusionnée durant l'exercice, et a été provisionnée à hauteur de la notification reçue.

Un contrôle URSSAF est actuellement en cours, à ce jour il n'a pas été notifié

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 263 217 064 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 750 374	27 555 877	669 264	525 232
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 510 811	19 510 811		
Dettes fiscales et sociales	3 059 462	3 059 462		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211 896 418			211 896 418
Produits constatés d'avance				
Total	263 217 064	50 126 150	669 264	212 421 650
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 876 743			
(**) Dont envers les associés	211 896 418			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 768 663
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	107 673
Dettes provis. pr congés à payer	728 928
Charges sociales s/congés à payer	387 301
Charges sociales - charges à payer	258 995
Etat - autres charges à payer	79 217
Total	4 330 777

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	706 809		
Total	706 809		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 035 983		10 035 983
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	10 035 983		10 035 983

Charges et produits d'exploitation et financiers**Résultat financier**

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	13 494 422	4 785 800
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		97 212
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	13 494 422	4 883 012
Dotations financières aux amortissements et provisions		5 000 000
Intérêts et charges assimilées	11 638 511	4 396 140
Différences négatives de change	16 955	1 802
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	11 655 465	9 397 942
Résultat financier	1 838 956	-4 514 930

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	6 175 539	
	6 175 539	
Total	6 175 539	

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Résultat exceptionnel**

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	217 804	22 429
Produits exceptionnels sur opérations en capital	44 898 371	16 376 446
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	45 116 175	16 398 874
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 270	1 873
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	43 610 164	16 376 446
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 533 799	
Total des charges exceptionnelles	45 162 233	16 378 319
Résultat exceptionnel	-46 058	20 556

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	18 270	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	43 610 164	
Provisions pour dépréciation	1 533 799	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		217 804
Produits des cessions d'éléments d'actif		44 898 371
TOTAL	45 162 233	45 116 175

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal – 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	179 293
Crédit recherche	20 111
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	56 762
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	30 108
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 1 115 205 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	431 904
Liés à d'autres éléments	
<i>frais d'acquisition sur titres de participation kallista</i>	2 978 929
<i>frais d'acquisition sur titres de participation Ecotera</i>	206 778
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	3 617 611
C. Déficits reportables	28 211
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	1 115 205
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Les déficits reportables repris dans la rubrique C ne comprennent que les déficits propres antérieurs à l'intégration fiscale

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SAS BORALEX est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BORALEX. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le montant des déficits d'ensemble du groupe est de 95 746 677 € au 31 décembre 2018, dont 14 735 822 € de déficits d'ensemble nés au titre l'exercice

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément aux modalités d'application de l'intégration fiscale, il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, les filiales doivent constater dans leurs comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe société Boralex SAS une charge ou un produit d'impôt analogue à celui qu'elles auraient constaté si elles n'avaient pas été intégrées.

L'économie d'impôt générée par l'intégration fiscale et conservée par Boralex S.A.S. s'est élevée à 2.613 701 euros pour l'exercice 2018.